



FICHE DE DONNEES DE SECURITE FLEXIBLE SILICONE COATING

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT FLEXIBLE SILICONE COATING

NO DE PRODUIT : EFSC400

UTILISATION Conformal coating for appliance protection

DISTRIBUTEUR ELECTROLUBE. A division of
HK WENTWORTH LTD
KINGSBURY PARK, MIDLAND
ROAD
SWADLINCOTE
DERBYSHIRE, DE11 0AN
UNITED KINGDOM
+44(0)1283 222 111
+44(0)1283 550 177
info@hkw.co.uk

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE +44(0)1283 222 111 between 8.30 am - 5.00pm Mon - Fri

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Extrêmement inflammable.

Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Irritant pour la peau.

CLASSIFICATION Xn;R20/21. Xi;R38. F+;R12.

RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. En cas de vidange faite en présence de flammes nues ou de corps incandescents, la bombe aérosol risque de s'enflammer.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Appellation | No EC : | No. CAS | Contenu | Classification |
|----------------------|-----------|-----------|---------|----------------------|
| XYLÈNE | 215-535-7 | 1330-20-7 | 30-60% | R10 Xn;R20/21 Xi;R38 |
| BUTANE | 203-448-7 | 106-97-8 | 10-30% | F+;R12 |
| PROPYLENE GLYCOL | 200-338-0 | 57-55-6 | <0.1% | - |
| ACIDE SULFURIQUE...% | 231-639-5 | 7664-93-9 | <0.1% | C;R35 |

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

COMMENTAIRES SUR LA COMPOSITION

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

4 PREMIERS SECOURS

INFORMATIONS MÉDICALES

Traiter symptomatiquement

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

Rincer soigneusement la bouche. Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

FLEXIBLE SILICONE COATING**CONTACT AVEC LES YEUX**

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**MOYENS D'EXTINCTION**

Utiliser : Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie. Risque d'explosion en cas de chauffage.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**MÉTHODES DE NETTOYAGE**

Absorber avec une matière inerte, humide et incombustible, puis rincer la zone avec de l'eau.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| Appellation | Norme | VME - 8 hrs | | VLE - 15 min | | Remarques |
|----------------------|-------|-------------|------------|--------------|-----------|-----------|
| | | | | | | |
| ACIDE SULFURIQUE...% | VLEP | | 1 mg/m3 | | 3 mg/m3 | |
| BUTANE | VLEP | 800 ppm | 1900 mg/m3 | | | |
| PROPYLENE GLYCOL | | 150 ppm | 474 mg/m3 | | | |
| XYLÈNE | VLEP | 100 ppm | 435 mg/m3 | 150 ppm | 650 mg/m3 | |

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**MESURES D'INGÉNIEURIE**

Manipuler dans une zone bien ventilée.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

FLEXIBLE SILICONE COATING**MESURES D'HYGIÈNE**

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | | |
|---|-------------------------|---|----------------------|
| ASPECT | Aérosol | | |
| COULEUR | Gris | | |
| ODEUR | Solvant. | | |
| SOLUBILITÉ | non miscible avec l'eau | | |
| DENSITÉ RELATIVE | 0.562 @ 20 °c (68 F) | DENSITÉ VOLUMIQUE | 562 kg/m3 |
| VISCOSITÉ | 45 mPas @ 20 °c (68 F) | TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C) | 410/550 (770/1022 F) |
| LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%) | 1.8 | LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - SUPÉRIEURE (%) | 10 |

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Les alcalis forts. Les acides minéraux forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INHALATION**

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire.

CONTACT AVEC LA PEAU

Nocif par contact avec la peau. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une grave irritation. Le produit a un effet dégraissant de la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux.

VOIE D'EXPOSITION

Inhalaton. Contact avec la peau et/ou les yeux.

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Appellation | XYLÈNE |
| DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 | 4300 mg/kg (oral-rat) |

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

| | |
|-----------------------------------|---------|
| Appellation | XYLÈNE |
| CL 50, 96 H, POISSON, mg/l | 2.6-8.4 |
| CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l | 1.0-4.7 |

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**INFORMATIONS GÉNÉRALES****MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

FLEXIBLE SILICONE COATING



| | | | |
|--|----------|----------------------------------|-----------|
| DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT | AEROSOLS | | |
| NO. UN ROUTE | 1950 | N°CLASSIFICATION ADR | 2 |
| CLASSIFICATION ADR | Class 2 | GROUPE D'EMBALLAGE ADR | N/A |
| NO. D'ÉTIQUETTE ADR | 2.1 | NO CEFIC TEC(R) | 20G5F |
| NO. CLASSE RID | 2 | GROUPE D'EMBALLAGE RID | N/A |
| NO. UN MER | 1950 | CLASSE IMDG | 2.1 |
| NO. DE PAGE IMDG | 2102 | GROUPE D'EMBALLAGE IMDG | N/A |
| EMS | F-D, S-U | MFAG | See Guide |
| POLLUANT MARIN | Non. | NO. UN, AIR | 1950 |
| CLASSE AIR | 2.1 | GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN | N/A |

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Nocif



Extrêmement inflammable

CONTIENT

XYLÈNE

PHRASES DE RISQUE

| | |
|--------|---|
| R12 | Extrêmement inflammable. |
| R20/21 | Nocif par inhalation et par contact avec la peau. |
| R38 | Irritant pour la peau. |

CONSEILS DE PRUDENCE

| | |
|-----|---|
| A1 | Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. |
| A2 | Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. |
| S2 | Conserver hors de la portée des enfants. |
| S16 | Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. |
| S23 | Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. |
| S24 | Éviter le contact avec la peau. |

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

FLEXIBLE SILICONE COATING

COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

Revised in accordance with CHIP3 and EU Directives 1999/45/EC and 2001/58/EC

ÉMISE PAR

Helen O'Reilly

DATE DE RÉVISION NOVEMBER 2008

NO DE REV. /REPL. FDS 2

GÉNÉRÉE LE

NO. FDS 12473

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

| | |
|--------|---|
| NC | Non classé. |
| R10 | Inflammable. |
| R12 | Extrêmement inflammable. |
| R20/21 | Nocif par inhalation et par contact avec la peau. |
| R35 | Provoque de graves brûlures. |
| R38 | Irritant pour la peau. |

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.